

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN685

présenté par

Mme Genetet, M. Ardouin, M. Sorez, M. Fiévet, Mme Pouzyreff, M. Cormier-Bouligeon, M. Seo,
M. Royer-Perreaut, M. Chenevard et M. Belhamiti

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

À l'alinéa 18, après le mot :

« puissance »,

insérer le mot :

« influente, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à associer la stratégie d'influence de nos armées au plan d'action établi par la feuille de route de l'influence de la diplomatie française adoptée par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères (et présentée par Jean-Yves Le Drian le 14 décembre 2021).